

FICHE FORMATION - BTS

BTS Contrôle industriel et régulation automatique

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous êtes titulaire d'un Bac (ou tout autre diplôme de niveau 4)
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 2 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire).

Résumé de la formation :

Le BTS Contrôle industriel et régulation automatique (CIRA) forme des techniciens spécialisés dans l'automatisation, la régulation et le contrôle des processus industriels.

Les étudiants apprennent à concevoir, mettre en œuvre et maintenir des systèmes automatisés dans divers secteurs comme l'industrie chimique, pharmaceutique ou énergétique.

La formation alterne enseignements théoriques (électricité, automatismes, régulation, instrumentation) et travaux pratiques.

Elle prépare à des métiers techniques dans les domaines de l'industrie et du contrôle-commande.

Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)

Technicien(ne) en automatisme et régulation

Technicien(ne) de maintenance industrielle

Technicien(ne) en instrumentation industrielle

Assistant(e) ingénieur en contrôle-commande

Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):

Les titulaires du BTS CIRA exercent généralement des fonctions de techniciens supérieurs en automatisme, instrumentation ou régulation industrielle.

Ils interviennent dans la conception, la mise au point, l'installation et la maintenance d'équipements automatisés.

Ils assurent le bon fonctionnement des installations industrielles, notamment dans les industries lourdes, agroalimentaires ou énergétiques.

Ils collaborent avec les ingénieurs et autres techniciens pour améliorer l'efficacité énergétique et la sécurité des procédés.

Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :

Former des techniciens spécialisés dans les systèmes automatisés et la régulation industrielle.

Acquérir les bases scientifiques et techniques nécessaires à la compréhension des procédés industriels.

Maîtriser les outils numériques, les capteurs, les actionneurs et les logiciels d'automatisme.

Apprendre à concevoir, programmer et valider des solutions de contrôle et de régulation.

Développer des compétences en gestion de projet et en communication technique.

Être capable de diagnostiquer et résoudre des problèmes liés aux équipements automatisés.

Intégrer les normes de qualité, de sécurité et d'environnement dans son activité professionnelle.

Préparer à la poursuite d'études ou à l'insertion professionnelle immédiate.

Renforcer les compétences transversales : anglais technique, informatique, gestion de temps.

Valider les acquis via des stages en entreprise et des projets tutorés.

Contenus (source FC compétences attestées) :

Mathématiques et sciences physiques 190 h

Automatismes et informatique industrielle 250 h

Régulation industrielle 150 h

Instrumentation 130 h

Projet tutoré 120 h

Étude et mise en œuvre des systèmes 100 h

Anglais et communication 80 h

Culture économique, juridique et managériale 60 h

Prérequis pour intégrer la formation

Être titulaire d'un baccalauréat général (préféablement S), technologique (STI2D, STL, STHR, etc.) ou professionnel (BAC PRO en lien avec l'industrie ou l'énergie).

Avoir de bonnes bases en mathématiques, physique-chimie et électronique.

Être motivé(e) par les technologies industrielles et les systèmes automatisés.

Savoir travailler en autonomie et en équipe.

Bonne maîtrise de l'anglais technique est un plus.

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Possibilité de poursuivre en licence professionnelle notamment.

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 5 (BTS)
+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38216/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF 11 - 200 - 220 – ROME I1304

FORMACODE 31664 - 24469 - 31624 - 31436 – RNCP38216

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A